



Diplôme d'accréditation

Accreditation certificate

Ce document atteste que :

This document testifies that :

AUBERT & DUVAL
Etablissement les Ancizes

B.P. 1
63770 LES ANCIZES

est accrédité par la Section Laboratoires du Comité Français d'Accréditation pour effectuer des prestations d'ESSAIS ainsi que pour procéder aux activités traitées de façon modulaire par la norme NF EN ISO/CEI 17025, précisément définies dans la convention d'accréditation

N° 1-0111

et délivrer des documents d'essais portant le logotype du Cofrac pour lesdites prestations et activités.

La validité de l'accréditation est précisée dans la convention d'accréditation ou dans son avenant en vigueur. Durant cette période, le laboratoire s'engage à respecter à tout moment les exigences d'accréditation du COFRAC, en tout point conformes à la norme

NF EN ISO/CEI 17025.

Le Président du Comité de Section :

Chairman of Section Committee :

Le Directeur du Cofrac :

Director of Cofrac :

ANNEXE TECHNIQUE I

PROGRAMME N° 29-1

à la convention d'accréditation N° 1-0111

CODE	NATURE DE L'ESSAI	TEXTES DE REFERENCE	
		AFNOR	AUTRES
ET 10	Matériaux métalliques Essais de traction à température ambiante	NF EN 10002-1 Oct. 1999	
ET 20	Essais de traction des tôles et feuillards en acier d'épaisseur égale ou supérieure à 0,5 mm et inférieure à 3 mm	NF EN 10 002-1 Oct. 1999	
ET 30	Fils machines et câbles en acier sous charge maximale	NF A 02-182 Dec. 1987	
ET 40	Essais de traction des fils et câbles	NF EN 10 002-1 Oct. 1999	
ET 100	Matériaux métalliques Essais de traction à température élevée	NF EN 10 002-5 Avr. 1992	
ET 110	Matériaux métalliques Essais de traction à température ambiante Détermination de la limite d'élasticité	NF EN 10 002-5 1992	
ET 120	Matériaux métalliques Essais de traction à température élevée	NF EN 10 002-5 Avr. 1992	

Le laboratoire ci-dessous désigné :

**AUBERT ET DUVAL
USINE DES ANCIZES
B.P. 1
63770 LES ANCIZES**

est accrédité par la Section Essais du COFRAC pour son unité technique :

SERVICE LABORATOIRES

L'accréditation a été accordée au titre des programmes :

29-1 : ESSAIS DES MATERIAUX METALLIQUES

Première Partie : ESSAIS MECANIQUES

29-2 : ESSAIS DES MATERIAUX METALLIQUES

Deuxième Partie : DETERMINATION DE LA COMPOSITION CHIMIQUES
DES METAUX FERREUX ET NON FERREUX

29-4 : ESSAIS DES MATERIAUX METALLIQUES

Quatrième Partie : ESSAIS PHYSIQUES ET PHYSICO-CHIMIQUES